



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

AFFICHAGE AVIS D’ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D’URBANISME DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

Je soussignée, Maryline LÉZÉ, Maire de la commune Les Hauts d’Anjou, certifie que l’avis d’enquête publique a été affiché sous les formats et lieux suivants :

- au format A3 écriture noire sur fond jaune en mairies déléguées de Champigné, de Marigné, de Contigné, Brissarthe Querré, Cherré et Sœurdres ;
- au format A3 écriture noire sur fond jaune aux panneaux d’affichage extérieurs de la mairie déléguée de Châteauneuf-sur-Sarthe ;
- au format A2 écriture noire sur fond jaune aux entrées d’agglomération de la commune déléguée de Châteauneuf-sur-Sarthe : Route de Juvardeil (RD 108), route d’Angers (RD 859), route de Brissarthe (RD 108), route de Contigné (RD 89), route de Cherré (RD 859), route de Champigné (RD 770)
- au format A2 sur le site objet de la modification ;
- Au format numérique sur le panneau d’informations lumineux, Place Robert Lefort à Châteauneuf-sur-Sarthe, ainsi que sur la page Facebook et le site internet de la commune Les Hauts d’Anjou et sur l’application IntraMuros

a été affiché conformément au Code de l’environnement et notamment article L.123-1 et suivants, et R. 123-1 et suivants,

A Les Hauts-d’Anjou, du 5 mars 2021 au 26 avril 2021 inclus.

Fait à Les Hauts-d’Anjou,
Le 27 avril 2021
La Maire, Maryline LEZE

